



## UNION EUROPÉENNE

### **Conseil permanent de l'OSCE N°1565 Vienne, le 21 mai 2026**

#### **Déclaration de l'Union européenne en réponse au Vice-Premier ministre de la République de Moldavie chargé de la réintégration, Monsieur Valeriu Chiveri**

Monsieur le Vice-premier ministre, l'Union européenne vous remercie de votre intervention au Conseil permanent.

Le 7 et 8 mai dernier, vous avez accueilli à Chisinau la haute représentante/ vice-présidente de la Commission européenne, Kaja Kallas, pour de nombreux entretiens avec votre gouvernement.

Comme madame Kallas, je voudrais redire ici que « La République de Moldavie n'est pas seule. La République de Moldavie fait partie de l'Europe ». L'Union européenne reconnaît les progrès que vous avez réalisés en menant des réformes difficiles et s'engage à continuer son soutien et son accompagnement de la République de Moldavie sur la voie de l'adhésion à l'UE. Cette adhésion repose sur le maintien du rythme des réformes aux moyens notamment du Plan de croissance de l'UE pour la République de Moldavie de 1,9 milliard d'euros, et sur le respect du principe de mérite propre, conformément aux critères de Copenhague.

L'Union européenne soutient les politiques et les initiatives constructives, ainsi que les efforts de réintégration de la République de Moldavie conduites sous votre autorité sur le plan économique et social, dans un processus qui reste complexe et sensible. Nous suivons également de très près l'évolution de la situation dans la région de Transnistrie. Les récentes remarques du secrétaire du Conseil de sécurité russe, tout comme la signature par le président Poutine d'un décret facilitant la délivrance de passeports russes, montrent que Moscou n'a pas abandonné ses tentatives d'instrumentalisation des incertitudes et d'alimentation de l'instabilité.

L'UE rappelle qu'elle soutient un règlement pacifique, global et durable du conflit transnistrien sur la base du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie, dans ses frontières internationalement reconnues.

Nous souhaitons de ce fait rappeler le soutien indéfectible de l'UE face aux attaques hybrides russes et aux défis liés à l'agression russe contre l'Ukraine. L'UE a déjà prouvé à plusieurs reprises son soutien technique aussi bien lors de la crise énergétique, de la pollution du Dniestr/Nistru tout comme grâce à une mission de partenariat que de l'UE (EUMP) qui renforce la résilience de la République de Moldavie contre les ingérences russes.

Nous attachons beaucoup d'importance à notre coopération avec la République de Moldavie au titre de la Facilité européenne pour la paix. Aujourd'hui, la Facilité européenne pour la paix (FPE) a déjà alloué à la République de Moldavie 200 millions d'euros.

Nous regrettons une nouvelle fois l'absence de toute avancée sur le retrait complet et inconditionnel des forces et équipements militaires russes du territoire de la République de Moldavie, ainsi que le manque de transparence s'agissant des mouvements de troupes russes. Nous rappelons que les engagements conclus lors du Sommet de l'OSCE d'Istanbul en 1999 prévoient le retrait des forces et des équipements militaires russes stationnés sans consentement du pays hôte sur le territoire de la République de Moldavie. Nous rappelons également la nécessité urgente de détruire les stocks de munitions du dépôt de Cobasna, qui représentent un risque grave pour les populations civiles et l'environnement. L'OSCE dispose à cet égard d'un mandat et de moyens pour contribuer à ces efforts et garantir la transparence des opérations.

Monsieur le vice-premier ministre, je voudrais conclure en renouvelant tout le soutien de l'UE à la République de Moldavie et en marquant que cet engagement sera solennellement réaffirmé lors du deuxième sommet UE-Moldavie, prévu à Bruxelles, le 22 juin prochain, qui viendra confirmer une nouvelle fois l'approfondissement de la relation et la poursuite du processus d'adhésion à l'Union Européenne.

*L'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, l'Islande, le Liechtenstein, la République de Moldavie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, la Norvège, Saint-Marin et l'Ukraine se joignent à cette déclaration.*